

## **Pratiques de médiation et diagnostic territorial : quelles représentations pour les acteurs du développement durable local en moyenne montagne (le cas du Pays Dignois)**

Jean Lagane, Angela Barthes,

IUT de Provence (Site de Digne-les-Bains), Université de Provence, CREPCOM

### **Introduction**

L'objectif de cette étude est de rendre explicite les contradictions révélées par l'intrusion des problématiques globales du développement durable au niveau local et le rôle des pratiques de médiation dans le processus de prise de conscience de ces contradictions.

Il s'agit d'une collaboration scientifique entre chercheurs en sciences de l'information et de la communication et géographie humaine. Cette démarche englobe un diagnostic territorial du Pays Dignois dans les Alpes de Haute Provence et l'administration d'une enquête qualitative auprès d'un corpus raisonné d'acteurs du développement local. L'accent est mis sur la prise de position critique pour évaluer les attentes locales vis-à-vis du développement durable et l'impact des démarches de médiation.

Cette collaboration interdisciplinaire devrait nous permettre d'articuler les logiques territoriales et la représentation des acteurs du développement sur l'impact des pratiques de médiation.

### **1. Le développement durable face à l'aménagement du territoire : le cadre conceptuel de l'étude**

Le texte fondateur du concept de développement durable est publié en 1987 sous le titre consensuel *Our Common Future* (Notre avenir commun)<sup>[1]</sup> à la demande de la Commission mondiale des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Il apparaît à travers les acceptions suivantes en page 10 de ce même rapport que : «Le genre humain a parfaitement les moyens d'assumer un développement durable, de répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs.»

Ce concept a par la suite trouvé ses lettres de noblesse en 1992 lors du Sommet de la Terre de Rio<sup>[2]</sup> quand 150 nations ont signé un programme commun pour le 21<sup>ème</sup> siècle (*Agenda 21*) portant sur les trois pôles indissociables du développement durable : développement économique raisonné, respect de l'environnement et cohésion et équité sociales.

Ce texte a par la suite été discuté lors de la 42<sup>ème</sup> session de l'Organisation des Nations Unies puis décliné à travers une série de sommets internationaux sous divers angles - démographie (Le Caire, 1994), social (Copenhague, 1995), femme (Pékin, 1995), habitat (Istanbul, 1996), environnement (Kyôto, 1998) et enfin lors du dernier Sommet Mondial sur le Développement Durable (Johannesburg, 2002).

Les principes du développement durable n'ont pas été sans susciter de fortes réserves. Nombreux sont ceux qui prétendent que les valeurs du développement durable et de l'écologie, fondées sur une autolimitation de la croissance, s'opposent de manière directe aux priorités de l'économie qui poussent nos sociétés vers des niveaux toujours accrus de production et de consommation fatales pour l'environnement. Selon les tenants de cette opinion, le conflit entre les objectifs écologiques et économiques est sans issue, les uns ne pouvant être poursuivis qu'aux dépens des autres. En témoigne l'argumentaire d'un récent programme de coopération universitaire sur *l'Habitat Insoutenable* coordonné par Augustin Berque à l'Ecole des Hautes Etudes en sciences Sociales. Ce dernier tente d'encapsuler les contradictions majeures de ladite «ville durable» en opposition aux zones moins anthropiques et périphériques. «L'objectif éco-éthique», du développement soutenable » nous rappelle le porteur de projet «est aujourd'hui dans les pays riches directement contré par le

mythe de la vie au plus près de la nature ; car celui-ci n'entraîne pas seulement la décomposition des villes - multipliant le capital social à l'échelle de la consommation individuelle, il en accroît d'autant la pression anthropique sur les écosystèmes et détruit son objet lui-même »

## Un développement durable à deux vitesses

A la question de la satisfaction des besoins de la génération actuelle et des générations futures, l'architecte et eco-urbaniste espagnol, Miguel Ruano<sup>[3]</sup>, pose la question des besoins réels et des besoins superflus. Il rappelle l'introduction de la notion de capital à transmettre de génération en génération en distinguant *capital artificiel* (les bâtiments et les infrastructures, telles que les usines et les routes), *capital humain* (la science, la connaissance et les techniques) et *capital naturel* (l'air pur, l'eau pure et la biodiversité).

Le débat reste ouvert et suivant l'échelle de priorité accordée à la transmission de tel ou tel capital, nous obtenons une vision à deux vitesses du développement durable :

- D'une part, les *défenseurs de la durabilité et du respect de l'environnement faibles* - le capital naturel peut être consommé dans tous les cas où les autres catégories de capital (comme le capital artificiel) sont en augmentation. Nombre de politiciens, hommes d'affaires et décisionnaires abondent fréquemment (voire confortablement) dans ce sens ;
- D'autre part, les *défenseurs de la durabilité et du respect de l'environnement forts* - qui comptent en majorité écologistes et scientifiques dans leurs rangs – placent en priorité le respect du capital naturel en raison de l'irréversibilité des conséquences qui pourraient en découler pour les générations actuelles et futures (extinction d'espèces, déforestation, changements climatiques).

C'est pourquoi, le sommet de la terre de Rio en 1992, au cours duquel avaient été posés les jalons politiques du développement durable, n'a pas été suivi d'une véritable mobilisation internationale. Malgré tout, la vulgarisation conceptuelle s'est accentuée et ces dernières années sont devenues celle de la communication du « tout durable » accompagnées d'une visée de valorisation politique et intégratrice des milieux quels qu'ils soient : institutionnel, privé ou économique, zones urbaines, semi-rurales ou rurales, et si l'utilisation du concept change l'image de l'objet intégré, il n'en demeure pas moins que les principaux enjeux ne sont pas respectés. Le « tout économique » prend la couleur du « tout durable » mais reste lui-même.

Malgré ce scepticisme, nous sommes peut être en train d'entrer dans une période de prise en compte plus concrète des outils de développement durable dans le domaine de l'aménagement du territoire et ce pour au moins deux raisons différentes.

La première raison est liée à la pression de plus en plus forte des acteurs locaux, suite aux prises de consciences convergentes :

- de l'aménagement du territoire en tant que clef de voûte du développement durable ;
- de la conviction de plus en plus grandissante des enjeux de qualité de vie au travers de la médiatisation des événementiels autour du développement durable (nous étudierons à ce propos le rôle de la médiation).

La seconde raison de prise en compte plus concrète des outils de développement durable dans le domaine de l'aménagement du territoire est liée à une raison institutionnelle : de plus en plus de politiques d'aménagement s'inscrivent désormais dans le cadre conceptuel du développement durable. En attestent les politiques de développement de l'Union Européenne, puis le déploiement des agendas 21 locaux (chapitre 28 de l'Agenda 21) ainsi que les nouvelles stratégies de rééquilibrage territorial qui sont les conséquences directes de telles initiatives supranationales.

## **Un cadre réglementaire en pleine évolution**

A travers son cadre réglementaire, le thème du développement durable est au cœur des lois récemment adoptées touchant à l'organisation et au développement des territoires comme le démontrent les divers textes législatifs récents. La loi d'orientation sur l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT), la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (LSRU), la loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale (dite loi « Chevènement ») mais aussi la loi d'orientation agricole (LOA) ressortissent toutes de cette volonté nationale d'imprégnation de la notion de développement durable. Les textes de loi sur la décentralisation et la stratégie nationale de développement durable – la création récente d'un Secrétariat d'Etat sur le Développement Durable rattaché au Ministère de l'Environnement - entendent poursuivre cette orientation.

Une lecture plus fine du cadre législatif nous enseigne que l'on invite par le biais d'une série d'incitations l'ensemble des acteurs territoriaux à « un renouveau des cultures et des pratiques professionnelles ». Parmi ces mesures, nous pouvons recenser les instigations suivantes : l'invitation à penser et à agir aux bonnes échelles territoriales, l'organisation de la cohérence entre politiques sectorielles, le partenariat, la coproduction, la nécessaire solidarité entre acteurs et territoires, la démarche de projet et d'évaluation et de médiation.

### **2. Le diagnostic territorial en moyenne montagne : le cas du Pays Dignois**

Le diagnostic précis de la situation du territoire du pays dignois et de la réalité de son développement nous permet de confronter les discours de « durabilité » à la situation locale.

#### **La moyenne montagne, laboratoire sensible des pratiques du développement**

L'entité géographique, la moyenne montagne, contient une certaine marginalité géographique et économique liée à des conditions environnementales spécifiques (pentes, cloisonnement en vallée..) qui réduit la réserve d'espace productif alors que le cadre de concurrence accrue entre les territoires s'accroît. Cette marginalité est associée à un patrimoine naturel important et fragile, qui implique que ces zones soient un enjeu en raison de leur fort potentiel d'utilisation (tourisme, aménité paysagère) mais aussi de leur fort potentiel de destruction. Elles ne peuvent voir leur salut qu'à travers une approche différenciée du développement durable en adhésion avec la diversité de leurs spécificités (Gabelnick, T., Hogan, D. et al, 1997).

L'ensemble de ces spécificités au regard du développement durable, fait de cette entité, un laboratoire intéressant pour comprendre les contradictions territoriales majeures et l'importance des pratiques de médiation. Insistons cependant sur le fait que l'absence de pouvoir unificateur pour les territoires de montagne ne permet pas de fournir une approche systématique, bien qu'ils constituent depuis 1998, un des axes de la politique de cohésion instituée par le Parlement Européen, qui réintroduit l'idée d'une identité, notamment d'une économie identitaire. Mais la moyenne montagne, dont les valeurs centrales d'attractivité sont focalisées sur le paysage, l'environnement et la qualité de vie subit des pressions importantes liées à ces nouvelles utilisations et à son accessibilité accrue. Or, cette pression remet considérablement en cause les valeurs même du paysage dont découle l'attractivité actuelle.

La notion de « développement durable », d'usage maintenant presque rituel dans le monde politique, est censée dépasser cette contradiction majeure dont dépend le devenir des zones de moyenne montagne. Cependant, l'analyse locale des aménagements du Pays Dignois montre

une situation problématique et l'on peut alors se demander si le concept de développement durable constitue une volonté politique réelle ou une opération marketing.

## Le développement local et la durabilité

Voyons la situation locale : comme nous l'avons vu précédemment, les trois enjeux principaux du développement durable sont hiérarchisés avec en premier lieu la maîtrise de la périurbanisation puis la maîtrise de l'accroissement de la mobilité individuelle et enfin la maîtrise des inégalités territoriales et le développement de la métropolisation. Si l'analyse du dernier point n'est pas pertinente dans une zone de moyenne montagne, pour des raisons évidentes, nous reprenons les trois points précédents, et effectuons une étude locale de la situation réelle du territoire en fonction de ces trois points.

Présentons préalablement notre zone d'étude. La ville de Digne, pôle principal du pays dignois fait partie des 143 communes (2.5%) de l'Arc Alpin de plus de 10 000 habitants <sup>(1)</sup>. Commune du département rural des Alpes de haute Provence, elle est située dans les Préalpes du sud, frange de moyenne montagne entre plaines littorales et domaine montagnard.

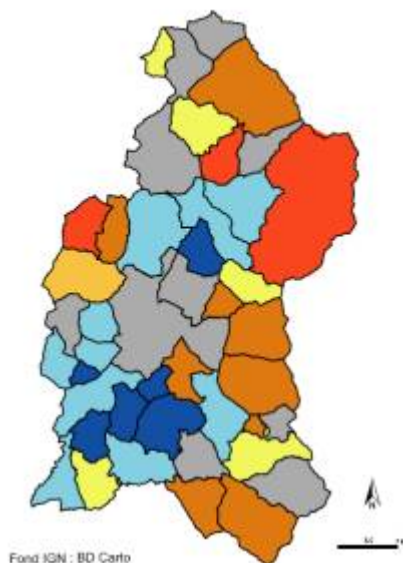
Entre 1990 et 1999 les indicateurs de la périurbanisation montre que cette dernière n'est pas maîtrisée et que le grignotage des terrains à plus valeur paysagère se poursuit <sup>(10)</sup>. Alors que l'on enregistre un très faible ralentissement démographique (- 24 habitants pour la période précitée) ce sont près de 1000 logements supplémentaires près de 600 permis de construire qui ont été délivrés pour Digne et ses communes limitrophes. Parallèlement, on assiste à une redistribution récente de la fonction résidentielle, autre indicateur de la périurbanisation, avec la diminution du taux de résidences secondaires à proximité de la ville centre et un accroissement important des résidences principales, sous forme essentiellement de maisons individuelles (Cf. Carte 1). La dichotomie zone rurale, zone urbaine s'efface petit à petit au profit d'un continuum d'habitations plus ou moins individuelles, indiquant la périurbanisation progressive de la couronne campagne dignoise. Dans ce nouvel espace, nous assistons à une certaine homogénéisation de l'espace au dépend du paysage identitaire.

Evolution de la fonction résidentielle entre 1982 et 1999

Variation du Taux de résidence secondaire entre 1982 et 1999

- supérieur à + 20 %
- entre 10 % et 20 %
- entre 5 % et 10 %
- entre - 5 % et + 5 %
- entre - 5 % et - 10 %
- supérieur à - 10 %

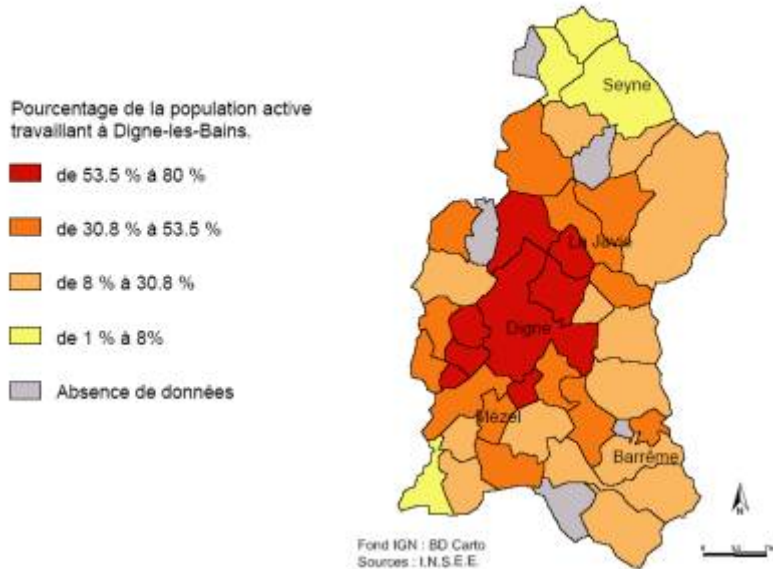
La couronne périurbaine de Digne connaît une transformation des résidences secondaires en résidences principales suite aux migrations de population alors que la périphérie connaît le phénomène inverse.



Les migrations pendulaires liées à l'éloignement du lieu de travail et du lieu de résidence sont en croissance fortes et forment une couronne allongée le long des principaux axes desservant la ville. Dans cette périphérie, le pourcentage de population active travaillant à Digne est

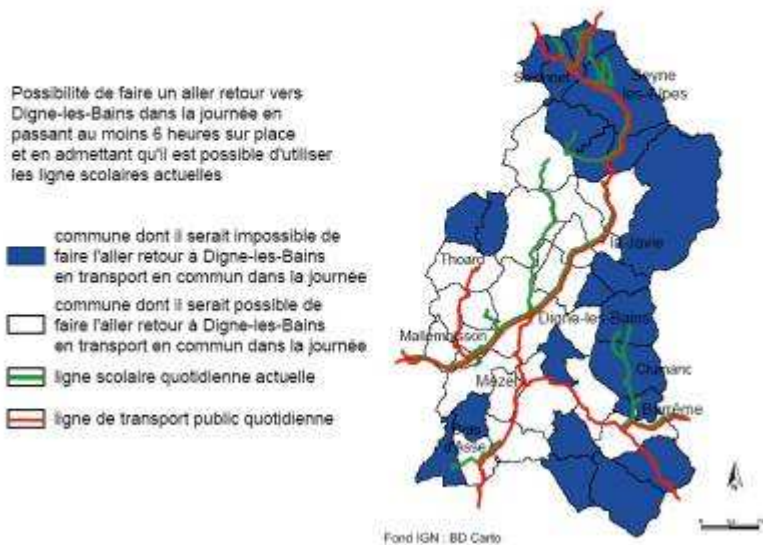
supérieur à 53%: Il concerne donc la majorité des foyers. Une seconde couronne plus large, dotée des mêmes caractéristiques spatiales, se dessine avec un pourcentage de population active travaillant à Digne d'au moins 30% (Cf. Carte 2).

### Les migrations domicile-travail à destination de Digne-les-Bains



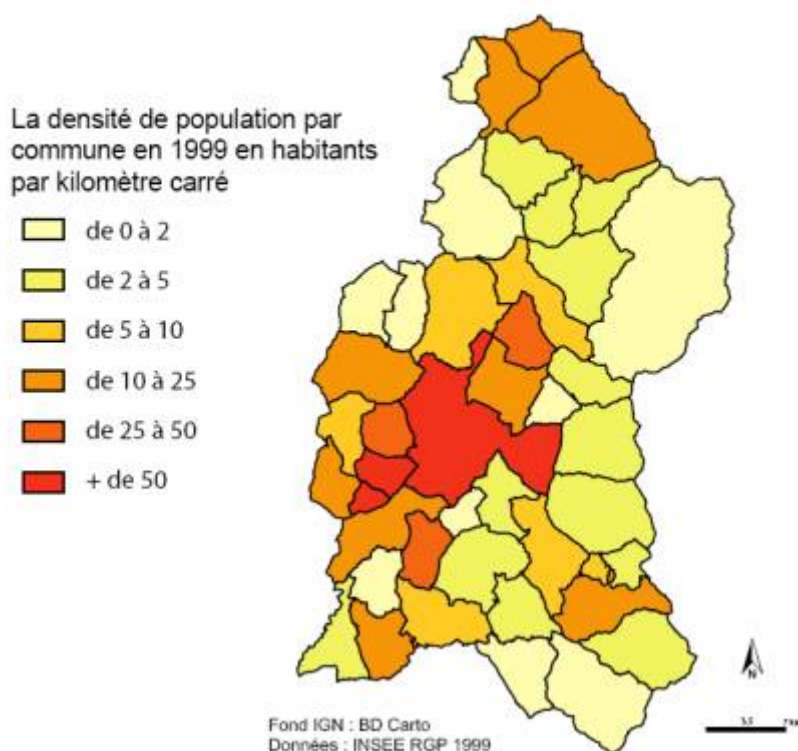
L'inégalité territoriale se mesure entre autre par la capacité des transports publics à décloisonner l'espace. L'examen des transports publics à l'intérieur du pays montre leur faiblesse. En effet, dans les deux tiers des communes du pays, il est impossible de faire l'aller – retour dans la journée vers Digne en transport en commun (Cf. Carte 3).

### Accessibilité de Digne-les-Bains en transport en commun



La situation s'aggrave encore concernant l'accessibilité aux pôles secondaires. Cela provoque un accroissement des transports individuels et son corollaire de pollution et d'inégalités spatiales et sociales. Aussi l'isolement est il patent sur des aires parfois vastes (Cf. Carte 4).

## La densité de population en 1999



### Les contradictions du développement et la médiation

Si le développement périurbain dans sa forme actuelle est incompatible avec le maintien du patrimoine paysager, si l'image symbolique véhiculée par la moyenne montagne est incompatible avec un paysage dégradé, si la ville identitaire et attractive ne peut subsister sans son patrimoine paysager, architectural et agricole alors le territoire présente des contradictions majeures.

Les processus spatiaux actuels semblent contradictoires avec les discours de durabilité. En effet, la libéralisation économique qui permet le maintien de l'agriculture intensive de plaine paraît incompatible avec le maintien de celle de montagne, dont les contraintes sont plus importantes, mais dont l'affaiblissement provoque une fermeture des paysages. La déréglementation économique et la mise en concurrence accrue des territoires ne peuvent s'accommoder du renforcement trop important des outils de la législation publique susceptible d'entraver l'initiative individuelle, même si elle est en contradiction avec les intérêts de la collectivité. C'est la question même du développement des territoires de moyenne montagne des Préalpes du Sud qui est interrogée au travers de ses contradictions. Elle pose concrètement la question identitaire en terme de choix, celle du respect patrimonial et de la transformation des territoires en fonction des besoins locaux ou celle d'une nouvelle utilisation des territoires pour s'adapter aux processus de libéralisation économique qui peuvent parfois revêtir selon les besoins un aspect de valorisation paysagère, ou d'utilisation pure et simple en dépit du respect des milieux. Sous couvert des débats actuels des développements à particules : « durable » « soutenable », c'est souvent la seconde option qui est favorisée comme en témoigne le développement de la périurbanisation.

Mais si marketing paysager et l'utilisation de symboles mobilisant l'imaginaire du retour à la nature peut faire illusion, il ne maquillera pas les faiblesses sectorielles ou les contradictions territoriales posées entre autre par la périurbanisation ad vitam aeternam.

Cette confrontation du local au discours, nous permet de définir un statut réaliste de la notion de développement durable mais aussi d'aborder le ressenti des acteurs du développement et d'introduire le rôle possible des pratiques de médiation.

### **3. Croisement de regards des pratiques de médiation et du territoire**

C'est à travers la confrontation entre les cadres conceptuels et les méthodologies en provenance des perspectives disciplinaires des sciences de l'information et de la communication et celles de la géographie que nous entendons bénéficier d'une valeur ajoutée interdisciplinaire.

Si la notion générale de développement durable est issue d'une politique de communication du monde occidental et s'appuie sur une conceptualisation, la réalité spatiale dans laquelle s'inscrit cette notion est rarement prise en compte. L'approche géographique, qui ressortit d'une approche locale du territoire, est comparée à l'approche des implications globales de communication de la notion de développement durable.

Cette approche pluridisciplinaire permet ainsi de rapprocher le local « réalité » du global « communiqué » et de mettre en avant les inadéquations de l'adaptation de l'un à l'autre.

Le paradigme communicationnel – qui sous-tend la capacité des pratiques de médiation à amoindrir les contradictions entre dimension internationale du schéma de développement et la « soutenabilité » de son adaptation locale - nous confronte à l'altérité de deux grandes catégories de logiques communicationnelles et territoriales :

- l'une internationale et bras de levier de la mondialisation qui prêche la transparence d'un village global et homogène ;
- l'autre locale et communautariste qui réclame la défense desdits villages locaux, imperméables et distincts.

En d'autres termes, nous pouvons assimiler le paradoxe de ces deux orientations à deux phénomènes d'homogénéisation distincts, l'un global et l'autre local.

Mattelart (1995) attribue « ce retour aux cultures particulières, à la tradition, aux territoires et aux valeurs singulières » à la tension qui existe entre « la pluralité des cultures » et « les forces centripètes de l'universalisme ».

La médiation est définie par Lamizet (1995) comme « une instance qui assure dans la vie sociale l'articulation entre la dimension individuelle du sujet et de sa singularité et la dimension collective de la sociabilité et du lien social ». D'aucuns citent sa dimension dialectique entre le singulier et le collectif et perçoivent dans l'oubli et le dépassement du singulier une amorce de l'appartenance collective.

#### **Vers une approche phénoménologique de la médiation**

Un premier questionnement nous engage à mieux cerner la pratique de médiation (apparentée à une pratique de sociabilité) telle qu'elle transparait sur notre terrain d'étude.

Une brève présentation typologique de la médiation nous permet de distinguer la pratique d'une médiation à caractère social d'une médiation à caractère institutionnel.

Dans le cas où la médiation se traduit par l'émergence d'un langage ou d'un système de représentation commun à toute une société, à toute une culture, il s'agit d'un exemple de

médiation sociale. En effet, cette émergence élabore un système social collectif de pensées, de relations, de vie : les éléments constitutifs d'une sociabilité.

En revanche, la médiation dite institutionnelle fait appel à une dimension d'influence, voire de réorganisation de l'espace public. Ses modalités peuvent être interprétées de manière symbolique, réelle ou imaginaire (Lamizet, 1995).

Les recherches en communication nous invitent à traiter des médiations et des médiateurs étant donné que la circulation de l'information passe par les filtres que constituent les supports de communication et les institutions. Dans l'optique de la construction de la médiation scientifique et culturelle autour du développement durable, nous pourrions en tant que chercheurs nous appesantir sur les dispositifs techniques, sociaux et politiques et les conditions d'énonciation. Or, nous avons choisi de privilégier une autre approche qui a pour objectif d'**interroger le fonctionnement de la sphère sociale à partir du recueil des ressentis des acteurs du terrain, soit une démarche phénoménologique**. Cette démarche **inductive** vise à identifier les principales logiques de la diffusion de la médiation culturelle et scientifique et sert de filtre à une pré-construction de la réception et des usages. L'espace public étant un lieu d'intense renégociation du sens des actions entreprises pour le développement durable. (Becker, 1982)

### Une démarche de communication *territoriée*

Poursuivons notre croisement de regards avec les sciences géographiques dont certaines définitions et hauteurs de vue nous permettront de mieux adapter l'étude de la médiation à l'échelle de notre territoire.

Les sciences de la géographie nous permettent d'approfondir certaines notions de base nécessaires pour la délimitation exacte du champ de notre étude, celle de notre *terrain*.

Le terme même de terrain convoque un lieu d'exercice, lieu d'une activité. Ne dit-on pas qu'un politique ou un commercial doit connaître son terrain. Etre sur le terrain, c'est être en contact du réel à étudier. Ce qu'un lieu contient est réel mais sa description dépend de l'échelle (précision), de la perception de l'analyse, du lieu et de l'échelle d'observation. Paris ne représente qu'un seul point à l'échelle mondiale.

Enfin, la définition d'espace nous interpelle. L'*espace* se définit comme un lieu ou étendue d'élaboration et de conceptualisation de lois, de régularités, de tendances.

Il revêt le sens d'*espace géographique particulier* quand il correspond à une portion de la surface terrestre définie par une étendue et par des attributs localisés en son sein. Beaucoup de ces espaces sont nommés ou nommables. Par exemple, la Beauce fait partie de la culture française et peut être définie mais personne ne sait exactement où cet espace commence et s'arrête. Il n'est pas réduit au visible – il existe d'autres exemples de relations interpersonnelles, de comportement électoraux, etc. L'espace géographique concret ne peut se limiter aussi clairement que les concepts et les décisions qui le sous-tendent. Cela apparaît clairement à travers les divisions administratives. Cet espace résulte d'un ensemble de facteurs qui se superposent - un système de lieux, de personnes, de relations d'où l'importance et la critique de la systémique et de la *discrétisation*<sup>[4]</sup>.

Enfin, citons le concept de *territoire*. Il s'agit d'une étendue qui contient une idée d'appartenance ou d'usage. Les territoires indiens illustrent cette notion d'espace vécu. Il retracent un sentiment d'appropriation. Un peuple aliéné de son espace n'a pas de territoire : soit il se nécrose et disparaît, soit il s'en recrée un autre (mais conserve-t-il son intégrité?).

Ces croisements notionnels interdisciplinaires, nous permettent d'opposer communication supranationale et locale. Cette dernière se résume en une communication raisonnée qui se veut écocitoyenne et donc *territoriée*. Nous avons recours à ce néologisme de *communication territoriée* pour signifier un processus ou une pratique de communication en adhésion avec la

volonté collective des acteurs des espaces de moyenne montagne, acteurs qui se portent garants de la survie et de la spécificité de ce milieu.

Sur le plan global, une approche interscalaire permet d'appréhender les espaces en termes de lieux centraux et périphériques ainsi que leurs éléments de représentation.

#### **4. Représentation des acteurs et pratiques de médiation**

Nous traiterons à travers ce dernier point notre postulat initial, c'est-à-dire la portée des pratiques de médiation comme vecteur de réduction des contradictions entre les dimensions globales et locales du développement durable.

##### **Aperçu méthodologique**

Notre analyse du ressenti des acteurs du développement local s'inscrit dans une dynamique de participation. Les mutations récentes des pays de moyenne montagne et les nouvelles formes de ruralité montagnarde privilégient une approche où le territoire est un objet à construire.

Notre deuxième postulat est que le rapprochement interdisciplinaire doit souligner les contradictions majeures entre le discours de durabilité et le développement local en regard de la conceptualisation du développement durable.

Le choix du corpus des acteurs (ou agents) du développement de la moyenne montagne fait écho aux préoccupations épistémologiques d'un groupe pluridisciplinaire de chercheurs ayant enquêté sur les thèmes de crise écologique, métropolisation et développement durable au Vietnam (Bassan et al. 2000).

Cette approche emprunte à P. Bourdieu la notion des *champs sociétaux*. Selon ce découpage, la structuration sociétale reprend six grands champs sociétaux (population/territoire et environnement/économie et inégalités sociales/la politique et le politique/culture et relation (rapports sociaux et communication/médiation entre les groupes.

A chaque champ correspondent des enjeux et un contenu ; des techniques ; des figures types d'acteurs<sup>[5]</sup>.

Nous avons par la suite effectué une enquête qualitative auprès des figures types à travers l'administration d'entretiens non directifs centrés sur ce thème et les implications des pratiques de médiation comme facteurs déclenchants de son application aux territoires méditerranéens de moyenne montagne et notamment à celui du Pays Dignois.

##### **Le ressenti des acteurs locaux sur le développement durable**

Nous ne pouvons pas dissocier l'analyse de l'ensemble des représentations des acteurs du développement local sur les notions de développement durable de la portée des pratiques de médiation pour son inscription locale.

Si nous résumons les ressentis et perceptions de la notion de développement durable des acteurs locaux, nous pouvons résumer l'ensemble des réactions à travers les trois catégories suivantes

Une Tendance forte liée à des caractéristiques de garantie, de multipolarité et de rayonnement international.

Le développement durable reste associé à la nécessaire préservation du capital et des ressources, soit une garantie pour les générations futures. Les termes tels que « respecter », « ne pas compromettre » et « transmettre » émaillent nombre de discours. La notion de prise en compte du long terme revient également comme un leitmotiv étayée par la citation historique qui revient à satisfaire les besoins de la population actuelle sans menacer les besoins des générations futures .

Autre aspect non négligeable de la notion, celui-ci concerne les attributions multipolaires et pluridisciplinaires du développement et la citation de ses trois grandes déclinaisons - économique, sociale et environnementale. (auquel on peut également adjoindre comme le précise Broadhag (Chassande 2002, p. 15) « celui du dialogue et de la concertation », à nouveau un retour sur le concept de *reliance*, pour obtenir un tétraèdre.

Enfin, assimilé aujourd'hui à un phénomène de mobilisation internationale (mondialisation de la perception), la dimension géopolitique du concept est plébiscitée.

-En tendance intermédiaire, nous enregistrons tantôt des dérives sémantiques et un effet de dichotomie et tantôt des attributions éthiques.

Nous pouvons déceler certaines **dérives** comme celle de la conceptualisation forcée qui mène à l'abstraction - le développement durable devient avant tout un concept d'où la nécessaire inscription du discours à un milieu (inscription locale, développement local durable). Si les répondants convoquent les notions de priorité de la rentabilité sociétale sur la seule rentabilité économique et de nécessité de divulguer et de communiquer ce concept, ils récusent également son effet de mode, sorte d'habillage de circonstance. Apparaissent également des besoins de refonte terminologique comme « fonctionnement équilibré durable » et d'éclaircissement sur l'aspect ambigu, voire dichotomique de l'expression (développement versus durabilité) comme cela a été décrit à travers le diagnostic territorial.

- Autre élément de perception, la forte médiatisation des sommets internationaux et la dimension éthique de « conscientisation du citoyen » dont cette démarche devrait ressortir, digne héritière du rapport Brundtland et de la conférence de Rio.

- Enfin, en tendance mineure, un florilège d'expressions sceptiques attestent du caractère altruiste, luxueux, superficiel (généreux mais inutile) de cette notion, son manque d'opérationnalité, sa politique de « monstration » mais aussi la lecture contrastée de ses déclinaisons selon les territoires (local/international ; urbain/rural, tiers-mondiste (réduire les inégalités, se mettre à niveau)/nordiste (arrêter les nuisances environnementales) et le rappel qu'elle relève d'un engagement de qualité et de traçabilité de l'activité humaine.

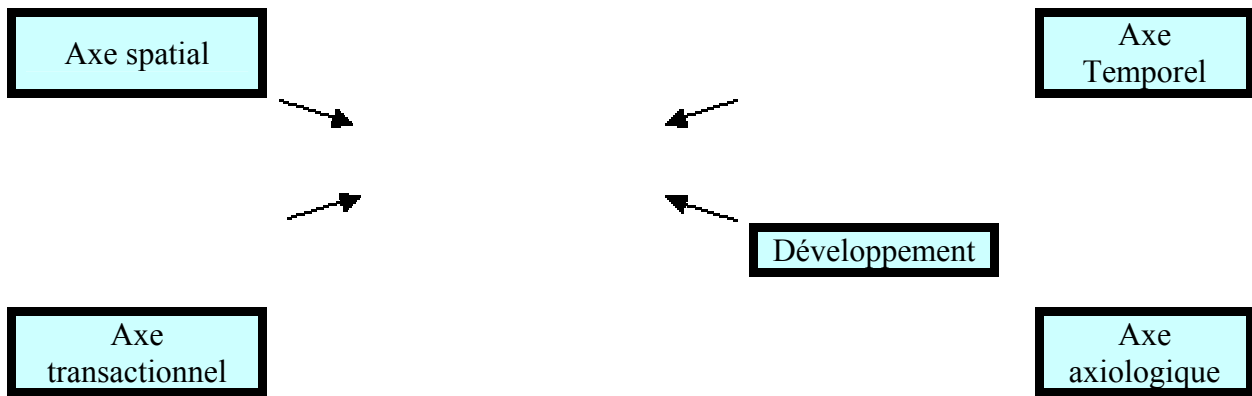
### **Quelle portée pour les pratiques de médiation ?**

Si nous synthétisons le rôle des pratiques de médiation sur l'adaptation locale des politiques globales de développement soutenable, nous obtenons les constantes suivantes : rassemblement et échange critique des acteurs; collaboration scientifique et sociale, poids de l'informalité de la communication et besoin d'identification des réseaux d'accès à l'information, portée de l'éducation et de la nécessité de dépasser nombrilisme et ethnocentrisme.

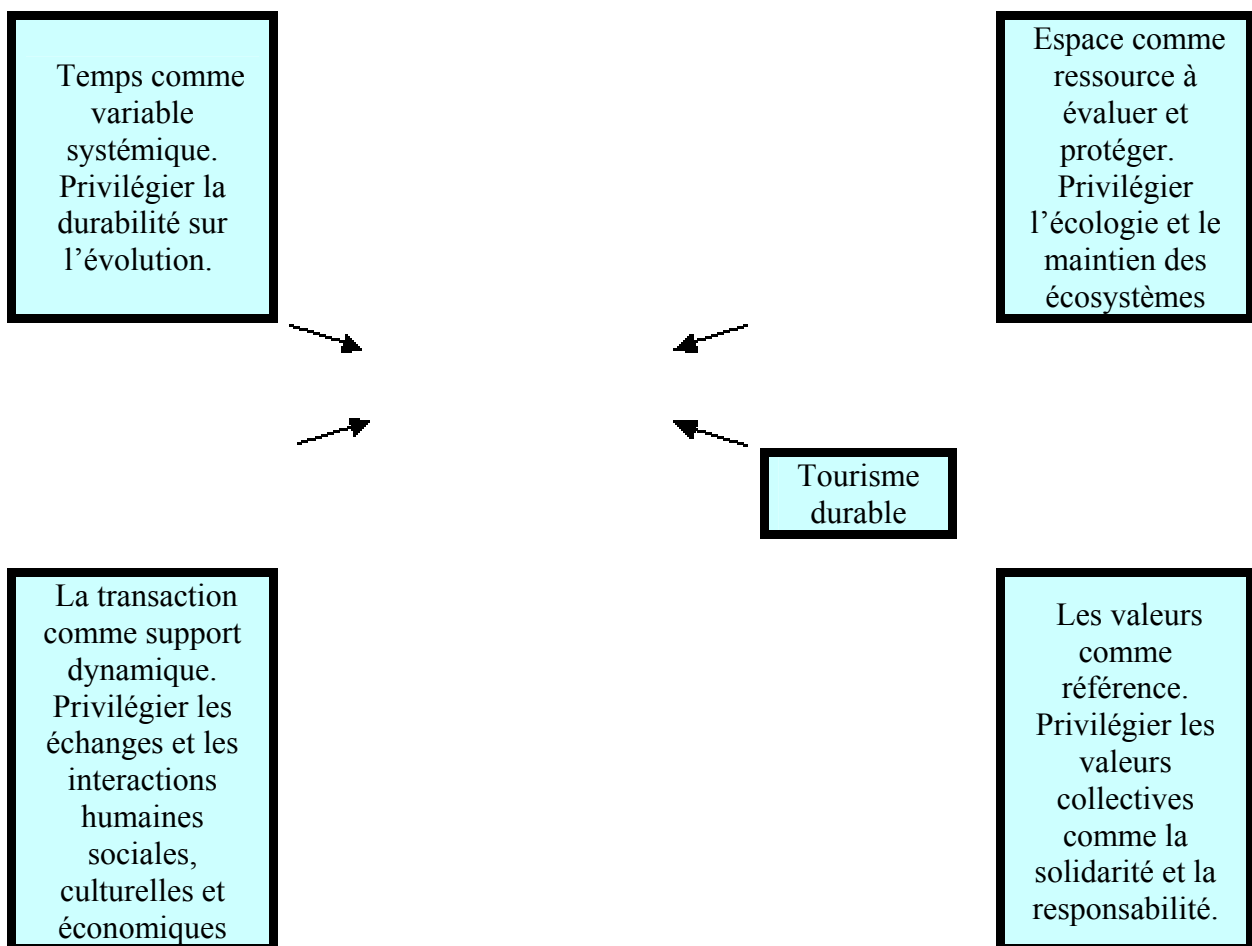
Un de nos postulats initiaux visait à asseoir la capacité de pratiques de médiation locales comme bras de levier permettant d'accompagner le changement en tant qu'élément d'adaptation au cadre supranational du développement durable.

A l'unanimité et en écho au principe de participation, démontrant la priorité de la démocratie participative sur la démocratie représentative, les pratiques de médiation sont appelées à favoriser le rassemblement des acteurs, la confrontation d'idées, la transversalité, l'esprit critique, la discussion collective.

Nous trouvons dans cette proposition un écho aux préoccupations de Charles Pigeassou (Pigeassou&Filloz, 2002) qui à partir d'une démarche de conceptualisation de la politique de développement obtient le schéma suivant :



Dans un deuxième temps Charles Pigeassou a décliné les politiques du développement durable touristiques dans une perspective systémique. Cela s'est traduit par la modélisation suivante :



La démarche intégrée de concertation telle qu'elle est préconisée par les acteurs locaux à travers des séminaires de sensibilisation reflète ainsi les axes transactionnel et axiologique du développement.

En outre, la communication (et les démarche de médiation qui s'ensuivent) doit pouvoir s'adresser au plus grand nombre, être plurielle, transversale, protéiforme, « multi-supports » et diversifiée.

Les acteurs parviennent également à s'entendre sur le fait que la communication doit encourager la collaboration scientifique, les recherches de partenariat scientifique, l'investigation (sociologues, consultants, experts qualitatifs).

Si la communication est centrale, essentielle, indissociable du développement, il s'avère nécessaire d'introduire une démarche d'identification et d'animation des réseaux de communication en vue de les réactiver. Le rôle avéré de pratiques de médiation est à ce titre convoqué. Il s'agit pour reprendre la citation de Hsab (2002) sur les travaux de René-Jean Ravault (1986) sur la communication des minorités francophones au Canada de questionner « la portée de la communication interpersonnelle, symbolique et horizontale parmi les membres d'un groupe communautaire à résister par sa tenacité à la communication étatique verticale » (ou supranationale dans le contexte de notre étude).

L'informalité de la communication alimente aussi nombre de réactions (en attestent l'existence des réseaux informels confirmés par le circuit du bouche-à-oreille et des carnets d'adresse).

Un aspect complémentaire des pratiques de médiations a trait à leur caractère pédagogique. Par le biais de l'éducation, il s'avère nécessaire de créer des automatismes vis-à-vis du développement durable, besoins de vulgariser, d'explicitier et de visualiser qui se résument à travers les trois propositions suivantes :

- Réformer le système de l'enseignement et lutter contre la dégradation de l'accès à l'information ;
- Assortir la démarche éducative d'un volet éthique et conscientisant- nous rejoignons encore la dimension axiologique susmentionnée- tout en éveillant l'esprit critique et un sens civique et environnemental ;
- Dépasser le nombrilisme et l'individualisme (prendre un peu de hauteur de vue sur les clivages résiduels Nord/Sud, intergénérationnels, etc.).

D'autres remarques plus isolées sur les médiations viennent compléter ce manifeste :

- L'importance d'aller à l'essentiel et de travailler la justesse de propos ;
- L'absence de neutralité du concept et des cadres réglementaire - soit une mise en garde contre l'interventionnisme de l'Etat,
- Le souci d'efficacité des initiatives locales en raison de l'absence d'une démarche unifiée, d'un fil directeur ce qui se traduit par des campagnes de communication « parachutées » ;
- Travailler la communication ascendante (faire remonter les informations pour susciter l'adhésion) ; instiller de la sorte des besoins de comparaison entre la communication institutionnelle et la communication produite par les acteurs locaux ;
- Lutter pour la mobilité des acteurs (la communication, outil de désenclavement) ;
- Utiliser de nouveaux modes de communication comme les TIC – la communication en ligne présente des caractéristiques plus souples et évolutives.

Enfin, les pratiques de communication et de médiation restent un vecteur de changement, un levier de développement économique et social local. Elles favorisent la remise en question des acteurs du développement local, des socioprofessionnels et entre en résonance avec la question, la nécessité de se forger un esprit critique.

En conclusion de cette enquête, nous avons également recueilli des compléments de réponse sur l'inscription locale du cadre supranational du développement durable. La façon dont les

répondants qualifient cette application nous porte à croire que la variable temporelle nécessite une adaptation des populations à des échelles de temps à moyen ou long terme.

En outre, les initiatives locales, si tant est qu'elles soient perçues comme des catalyseurs d'expression et d'action, doivent rester le « reflet d'en bas » En d'autres termes, elles contribuent à accorder la priorité de l'entrée locale sur l'échelon national ou supranational. Un exemple est figuré par le processus de cooptation et de validation des projets *Leader +* qui sont avalisés par le vote d'une commission locale

Enfin, la naissance de nouvelles formes et appellations territoriales comme celle des Pays, communautés de communes, le rassemblement d'entreprises et d'associations de citoyens concourent à l'élaboration d'une démocratie participative et à l'évolution qualitative des initiatives de développement local.

## Conclusion

Le croisement de l'enquête sur les représentations des acteurs du développement local et la veille territoriale nous a permis de mettre l'accent sur l'explicitation du rôle des pratiques de médiation dans l'application du développement durable en moyenne montagne.

La confrontation de logiques d'appréhension et d'analyse d'un même terrain par le biais des sciences de l'information et de la communication d'une part, et des sciences géographiques, d'autre part, a entrouvert un nouveau champ d'investigation : celui de la communication territorisée soit une communication confortée par des pratiques de médiation qui tiennent compte des aspirations sociétales des acteurs des espaces de la moyenne montagne et de ses spécificités.

En outre, cet article permet d'éclairer le rôle que peut jouer une démarche de médiation, révélatrice des contradictions du développement territorial, sur la transformation d'un patrimoine commun en un lieu de vie et de satisfaction pour tous, autant aujourd'hui que demain.

## Bibliographie :

BECKER Howard, *Les mondes de l'Art*, Flammarion, 1982

BASSAND Michel, THAI THI NGOC Du, TARRADELLAS Joseph, CUNHA Antonio, BOLAY Jean-Claude, *Metropolisation, crise écologique et développement durable L'eau et l'habitat précaire à Ho Chi Minh-Ville, Vietnam*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, Suisse, 2000

BENHAYOUN Gilbert, GAUSSIÉ Nathalie, PLANQUE Bernard, *L'ancrage territorial du développement durable, de nouvelles perspectives*, Collection Emploi, Industrie et Territoire, L'Harmattan, Paris, 1999.

BRIQUEL V. (2001) « L'avancée de la périurbanisation dans les Alpes du Nord françaises et ses liens avec la croissance récente de la population » *Revue de géographie alpine n°1 tome 87*, p. 22-40

CHASSANDE Pierre, *Développement Durable. Pourquoi ? Comment ?* Editions Edisud 2002.

HSAB G., *Ethnonationalisme et mondialisation : interdépendances et particularités historiques* in COMMPosite, v20003.1 <<http://commposite.org/2003.1/articles/hsab.html>>

HUSSON C. (1999) « Spécificités de l'adaptation des territoires montagnards à la mondialisation » Actes du colloque de Clermont – Ferrand mai 1998 : moyennes montagnes européennes CERAMAC université Blaise Pascal p266-286

ICALPE (International Center for Alpine Environments)(1998) « Vers une politique européenne des montagnes » série agriculture, forêt et développement rural ed. Parlement

Européen, Luxembourg 64 p LAMIZET Bernard, SILEM Ahmed, *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*, Ellipses, 1997.

LAVIGNE Claudine, Cahiers Espaces N°67, Tourisme durable et aménagement, Paris, novembre 2000, 248 p.

MIGNON C. (1999) « Les moyennes montagnes européennes : premier état des lieux » Actes du colloque de Clermont – Ferrand , mai 1998 : moyennes montagnes européennes CERAMAC université Blaise Pascal p8-29

MILLO C. (1993) « Les zones agricoles dans les communes périurbaines » Revue méditerranée n°1-2 Université de Provence p34-37

ORMAUX S. (1999) « Terroirs, systèmes territoriaux et paysages : l'exemple des moyennes montagnes de l'est central (France) Actes du colloque de Clermont – Ferrand mai 1998 : moyennes montagnes européennes CERAMAC université Blaise Pascal p. 403-416

PERLIK M. (1999) « processus de périurbanisation dans les villes des Alpes » » Revue de géographie alpine n°1 tome 87, p. 143-151

PIGEASSOU Charles et FILLOZ Valia, *Développement local et tourisme durable, principes opérationnels*, in Cahiers Espaces N°67 Nov 2000, p. 136.

RAFFESTIN C. (1999) « Un enjeu européen : Vivre, penser, imaginer les Alpes » Revue de géographie alpine n°1 tome 87, p. 21-30

RAVAULT René-Jean, *Défense de l'identité culturelle par les réseaux traditionnels de « coersédution »* in Revue Internationale de sciences politiques, vol. 7, n°3, pp. 251-280.

RUANO Miguel, *EcoUrbanismo*, éditorial Gustavo Gili, Barcelone, 1999.

TODTER U. HASSLACHER P. (1998) « *Les Alpes : une zone à part au cœur de l'Europe* » 1<sup>er</sup> Rapport sur l'état des Alpes : Données, faits, problèmes, ébauches de solutions. Commission internationale pour la protection des Alpes (CIPRA-international) Ed. Edisud, Aix en Provence p. 110-122

### Rapports

Rapport du sénat (2002) « L'avenir de la montagne : un développement équilibré dans un environnement préservé » 25 septembre 2002, 13 p

Rapport Brundtland. « Our Common Future ». Commission mondiale des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement. Oxford University Press, 1987.

### Digest

La problématique du développement durable, telle qu'elle est perçue dans l'espace public, est fréquemment abordée dans une perspective globale, à l'échelle planétaire.

Ce projet de recherche pluridisciplinaire entend re-visiter cette problématique à travers une approche locale du développement durable dans le département des Alpes de Haute Provence et ce afin d'apprécier l'impact des pratiques de communication et de médiation sur son application, voire sur les contradictions qui en découlent.

---

[1] « Our Common Future ». Commission mondiale des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement. Oxford University Press, 1987. (Rapport Brundtland).

[2] Le **Sommet de la Terre** sur l'environnement et le développement (CNUED), adopte les 27 principes de la déclaration de Rio, les 2500 recommandations de l'Agenda 21 un programme pour le XXI<sup>ème</sup> siècle (appelé aussi Action 21), les conventions sur la **biodiversité**, le **climat**, et un texte sur les **forêts**.

La convention sur la **désertification** est classiquement apparentée à Rio bien qu'elle soit postérieure.

[3] Miguel Ruano, *EcoUrbanismo*, éditorial Gustavo Gili, Barcelone, 1999. Miguel Ruano, architecte, est spécialisé dans le conseil et la gestion de projets à grande échelle et dans l'urbanisme durable et respectueux de l'environnement.

[4] La *discrétisation* correspond à un travail de classification préalable à l'élaboration de cartes géographiques.

[5] Champ de la politique : Elus politiques, représentants des collectivités territoriales et agents de l'Etat, militants, (liste des répondants, guide d'entretien à rédiger)

Champ du territoire et de l'environnement : Architectes, urbanistes, ingénieurs, agriculteurs, exploitants, associations diverses (liste des répondants, guide d'entretien à rédiger)

Champ de la culture : Journalistes, scientifiques, philosophes, prêtres, avocats, enseignants (liste des répondants, guide d'entretien à rédiger)

Champ de l'économie et des inégalités sociales (Chefs d'entreprise, manœuvre, syndicats et associations), (liste des répondants, guide d'entretien à rédiger)

Champ de la population : Médecins, Autorité parentale (mères), démographes, (liste des répondants, guide d'entretien à rédiger)

Camp de la reliance : Educateurs, médiateurs sociaux, missions locales, Assistantes sociales, Gendarmes, Forces de l'Ordre (liste des répondants, guide d'entretien à rédiger)

Au regard de la zone d'observation et de la problématique de départ, le champ de la population ne sera pas retenu, le département des AHP et notamment le Pays Dignois (territoire rural périphérique de moyenne montagne) faisant état d'une hypodensité et cette caractéristique du champ sociétal étant associée au développement de zones urbaines et à la métropolisation.